

## Alter-Tex, l'incubateur de solutions durables pour le textile

Le réseau Alter-Tex est né de la volonté d'entreprises de la filière textile d'instaurer une démarche durable et d'en faire un élément valorisant et différentiel. Alter-Tex est depuis peu un label. Entretien avec Eric Boël, Tissages de Charlieu, président de la Fédération française du tissage-soierie, à l'origine d'Alter-Tex.

**Vous avez porté le label Alter-Tex sur les fonts baptismaux.**

**Est-ce que le principe de ne pas marger sur le surcoût de la matière première bio tout au long de la chaîne de production pour limiter le prix final du produit est désormais appliqué ?**

**Eric Boël :** Nous avons constaté que ce principe est difficile à mettre en place lorsqu'il y a plusieurs intermédiaires. Mais le travail réalisé pour mener cette expérience a débouché sur d'autres résultats concrets et a participé à la maturation des esprits. Nous avançons chaque jour pas à pas.

**Concrètement ?**

**E. B. :** Le travail des membres d'Alter-Tex a abouti à plusieurs avancées. Il a tout d'abord permis de finaliser le label « Origine France garantie », puis de mettre au point un étiquetage communiquant sur la démarche et enfin de lancer de nouveaux produits. Concernant le label, nous sommes

partis du constat que nous avons en France les règles environnementales et sociales les plus exigeantes. Stations d'épuration, traitement des déchets... nécessitent des installations coûteuses. C'est une grande vertu, mais avec ses effets pervers. En nous mettant en concurrence avec les pays *low cost*, des pans entiers du textile ont disparu. Notre rôle, comme celui des politiques, est de réfléchir à la manière de valoriser cette démarche vertueuse. L'idée était de communiquer sur la qualité et le développement durable à travers un label. La réflexion a abouti il y a 2 ans avec le label « Origine France garantie ». Il ne s'agit cependant pas d'un label d'Etat du fait des règles concurrentielles imposées par l'Europe interdisant qu'un pays se distingue individuellement. A la base, il exigeait que les produits soient entièrement fabriqués en France, du tissu à la confection ou l'assemblage. Cette obligation posait problème puisque c'est sur la partie

confection que le prix de revient est le plus élevé. Nous avons obtenu que le label s'étende aux produits dont la confection ou l'assemblage sont assurés dans la zone Euromed. L'accord a été validé par le comité technique du label et par Veritas. Autre avancée : l'étiquetage environnemental. Nous avons fait partie d'un groupe de travail auprès de l'Ademe et de l'Afnor tandis que 260 entreprises de toute la filière textile, de la plus petite à la multinationale, ont mené une expérimentation. Neuf sociétés d'Alter-Tex en ont fait partie. Des études ont prouvé que les émissions de CO<sub>2</sub> des produits fabriqués dans la zone Euromed étaient 3 à 5 fois inférieures à ceux provenant des pays *low cost*, et ce en raison de l'application des règles environnementales. On a les produits les plus propres de la planète et on ne le savait pas nous-mêmes. C'est cet aspect qu'il faut valoriser. Nous devons prouver ces éléments. Nous avons fait appel au bureau Rhône-Alpes Cycleco pour éditer des étiquettes dont la valeur est « majorante et différentielle ».

**Et les initiatives individuelles ?**

**E. B. :** Aux Tissages de Charlieu, nous avons créé il y a 18 mois la marque Letol. Les écharpes en coton bio sont créées et fabriquées chez nous, teintées et lavées au savon de Marseille chez des sous-traitants labellisés de la région. La consommatrice est visiblement très sensible à notre discours et les ventes ont significativement contribué à faire progresser le chiffre d'affaires.

*Les entreprises artisanales d'Alter-Tex sont très présentes durant la fête de la mousseline à Tarare.*

